COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 27 décembre 2024 à 10 H 00

Compte-rendu de séance n° 36

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept décembre, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr ARGENTI Alexis, le Maire.

Convocation le 20 décembre 2024

Présents : Mr ARGENTI Alexis le Maire – Mme BALDINI Murielle – Mr BARRIERE Joël – Mr GUILLEMETTE Thierry

Absente non excusée : Mme MIRONNEAU Nathalie - Mme NEDELEC Scyllia

Désignation du secrétaire de séance : Mme BALDINI Murielle

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1 – Validation du compte-rendu de séance n° 35 du 26/09/2024

Le compte-rendu du jeudi 26 septembre 2024 est adopté à l'UNANIMITE.

2 – Changement de 1^{er} Adjoint sur la Commune de la Roque-en-Provence

Mme BALDINI Murielle remet à Mr le Maire sa lettre de démission adressée au Préfet suite à sa décision de ne plus exercer les fonctions de $\mathbf{1}^{\text{ère}}$ Adjointe pour des raisons personnelles et de rester conseillère municipale.

Les membres du CM décident d'attribuer les fonctions de 1^{er} Adjoint à Mr BARRIERE Joël, qui les accepte.

À L'UNANIMITÉ.

3 – Approbation du rapport d'activité 2023 de la CASA

Après lecture, les membres du CM approuvent le rapport d'activité 2023 de la CASA

À L'UNANIMITÉ.

4 – Approbation du rapport annuel 2023 prix et qualité eau potable

Après lecture, les membres du CM approuvent le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité eau potable de la CASA

À L'UNANIMITÉ.

<u>5 – Approbation du rapport annuel 2023 prix et qualité du service public d'assainissement collectif</u> <u>et non collectif</u>

Après lecture, les membres du CM approuvent le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif de la CASA

6 – Approbation du rapport annuel 2023 prix et qualité du service d'élimination des déchets

Après lecture, les membres du CM approuvent le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets de la CASA

À L'UNANIMITÉ.

7 – Autorisation au Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Ordre du jour annulé

8 - Relais-Téléphone

Le Maire informe qu'il n'est pas d'accord pour l'installation d'une antenne relais téléphonique du concessionnaire BOUYGUES au quartier de la Haute Olive sur la parcelle privée B296 et qu'il tentera une mutualisation sur l'antenne relais déjà existante au quartier de la Basse Olive entre les différents concessionnaires

Le dossier du futur site est consultable en Mairie les jeudi et vendredi

9 - Revalorisation de la redevance pour l'emplacement et stationnement du Taxi :

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de valider la revalorisation de la redevance du Taxi. Les membres du CM approuvent cette revalorisation.

À L'UNANIMITÉ.

10 – Questions diverses:

La séance est levée à 11 h 30